

## SUIVI D'UNE POPULATION DE « BOIS INCONNU »

Par Jean-François Houle, responsable du Service de la conservation et de l'éducation, parc national de Plaisance

Les espèces végétales à statut précaire constituent d'excellents indicateurs de l'état de santé des habitats naturels. Par ailleurs, cet état de santé est souvent directement influencé par les activités humaines. De son côté, le **parc national de Plaisance** n'est pas à l'abri des effets négatifs que peuvent engendrer les activités humaines. Dans les faits, deux facteurs influencent directement la santé du parc, soit sa fréquentation qui augmente de plus en plus chaque année et les limites de son territoire qui avoisinent des milieux fortement urbanisés et agricoles.

### AUTRES RÉALISATIONS :

- Protection des nids de tortues en regard des aménagements cyclables
- Inventaire des chauves-souris
- Affinités environnementales de différentes espèces de carex (*Cyperaceae*) en fonction de leur phylogénie

Le micocoulier occidental (*Celtis occidentalis*), ou bois inconnu, est une espèce d'arbre faisant partie de la famille des ulmées qui comprend, entre autres, l'orme d'Amérique. Peu commun au Québec et peu remarqué, cet arbre est sur la liste québécoise des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Malgré la faible superficie forestière du **parc national de Plaisance**, nous y retrouvons malgré tout quelques populations de cette essence rare. Avant 2006, cette espèce n'avait jamais fait l'objet d'un suivi au parc, quoiqu'une étude (Dignard, 1994) ait mentionné sa présence et localisé des individus. C'est donc en 2006, dans le cadre du Programme de suivi de l'intégrité écologique, que le Service de la conservation et de l'éducation du parc a entrepris le suivi de l'espèce sur son territoire. Une fois chacune des populations localisée et caractérisée, l'objectif à long terme du suivi sera d'en déterminer l'état de santé : bon, stable, en détérioration ou en amélioration.

Nos premiers relevés ont été effectués sur une belle population d'au moins 30 spécimens. D'abord, nous avons procédé au dénombrement des individus adultes et des tiges (repousses). Puis, nous avons noté différents paramètres. Pour les individus de 5 cm et plus de diamètre, nous avons pris les relevés suivants : dimension hauteur de poitrine (DHP), données de qualité végétative et de verticalité. Tous les individus ont été géoréférencés et un numéro d'identification leur a été attribué. Les tiges de moins de 5 cm de diamètre ont, quant à elles, été dénombrées et marquées d'un ruban. Des données décrivant le type d'habitat ainsi que les espèces accompagnatrices ont également été notées. Finalement, des données de positionnement ont été prises afin d'évaluer l'expansion éventuelle de la population. Nous avons l'intention de procéder de la sorte pour chacune des populations (plus de cinq individus) que nous localiserons. De plus, chacun des autres micocouliers adultes relevés au parc sera numéroté et positionné.

Ce suivi nous permettra non seulement de mieux protéger cette espèce fragile et de nous guider dans nos choix de gestion, mais également d'en connaître davantage sur cette espèce fragile.



Micocoulier, Jean-François Houle, Sépaq